

**DECISION N°SU2024/30  
La Présidente de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3 ;
- Vu la délibération n°66/2021 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 14 décembre 2021 élisant Mme Nathalie DRACH-TEMAM, Présidente de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°15/2024 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 mars 2024 approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à la Présidente, notamment en matière tarifaire ;

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

Les tarifs de mise à disposition des espaces de l'Institut Henri Poincaré sont fixés comme suit :

**Bâtiment BOREL**

Espace	Heure semaine	Demi-journée semaine	Jour semaine	Soirée semaine	Jour week-end
Amphithéâtre Charles Hermite (RdC, 150 places)	480 €	960 €	1 600 €	1 280 €	3 200 €
Amphithéâtre Gaston Darboux (RdC, 70 places)	360 €	720 €	1 200 €	960 €	2 400 €
Salle de séminaire Maurice Fréchet (RdC, 15 places)	120 €	240 €	400 €	320 €	800 €
Salle de séminaire Olga Ladyjenskaïa (RdC, 20 places)	120 €	240 €	400 €	320 €	800 €
Salle de séminaire Maryam Mirzakhani (R+2, 30 places)	150 €	300 €	500 €	400 €	1 000 €
Salle de séminaire Pierre Grisvard (R+3, 35 places)	210 €	420 €	700 €	560 €	1 400 €
Salle de séminaire Marie-Louise Dubreil-Jacotin (R+4, 15 places)	120 €	240 €	400 €	320 €	800 €
Salle de réunion Jeanne Ferrier (R+2, 15 places)	156 €	312 €	520 €	416 €	1 040 €
Cafétéria (R0, 50 places)	150 €	300 €	500 €	400 €	1 000 €
Bibliothèque (R1, 60 places)	900 €	1 800 €	3 000 €	2 400 €	6 000 €
Salon Émile Borel (R2, 40 places)	150 €	300 €	500 €	400 €	1 000 €
Tous espaces hors locaux à usage permanent (RdC, R+1 à R+4, 450 places)	-	13 500 €	22 500 €	22 500 €	45 000 €



## Bâtiment PERRIN

Espace	Heure semaine	Demi-journée semaine	Jour semaine	Soirée semaine	Jour week-end
Amphithéâtre Jean Perrin - INVENTER (RdC, 80 places)	600 €	1 200 €	2 000 €	1 600 €	8 000 €
Amphithéâtre Yvonne Choquet-Bruhat (R+2, 50 places)	480 €	960 €	1 600 €	1 280 €	3 200 €
Salle de séminaire Yvette Cauchois (R+2, 40 places)	240 €	480 €	800 €	640 €	1 600 €
Salle de réunion Marcel Berger (R+1, 12 places)	180 €	360 €	600 €	480 €	1 200 €
Salon Emmy Noether (R+2, 100 places)	600 €	1 200 €	2 000 €	2 000 €	4 000 €
Salle Alice - VISUALISER (RdC, 40 places)	300 €	600 €	1 000 €	800 €	4 000 €
Jardin Jacqueline Ferrand – RESPIRER (RdC, 100 places)	600 €	1 200 €	2 000 €	1 600 €	8 000 €
Bureau collectif (R+3, 6 places)	180 €	360 €	600 €	480 €	1 200 €
Tous espaces hors musée et autres locaux à usage permanent (R+1, R+2, R+3, 250 places)	-	12 000 €	20 000 €	20 000 €	40 000 €
Espaces d'exposition Maison Poincaré (SS & RdC, 200 places)	-	12 000 €	20 000 €	20 000 €	80 000 €

- Les tableaux suivants indiquent les **pleins tarifs** (HT), qui comprennent :
  - la mise à disposition des espaces, des mobiliers, des infrastructures et équipements techniques par des personnels techniques et de logistique ;
  - le nettoyage des espaces et des parties communes ;
  - le gardiennage lorsque nécessaire.
- Ces tarifs ne comprennent pas de prestations annexes d'organisation ou de réception. Doivent faire l'objet d'une autorisation préalable à demander à l'adresse [reservation@ihp.fr](mailto:reservation@ihp.fr) :
  - toute intervention de prestataire extérieur ;
  - tout accès de véhicule sur le campus Curie ;
  - tout tournage par des moyens extérieurs.
- Les tarifs sont majorés en dehors des heures normales d'ouverture des bâtiments (lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Aucune réservation n'est possible pour un événement les jours fériés, ni le soir au-delà de 22h en semaine (lundi au vendredi), ni le soir au-delà de 18h le week-end.

- **Tarifs réduits**

Une réduction de 50% ou la gratuité peuvent être accordées par la direction de l'IHP aux structures hébergées et aux activités entrant dans les missions de l'IHP ou en lien avec celles-ci.

Les demandes de réduction ou de gratuité doivent être formulées dès la demande de réservation.

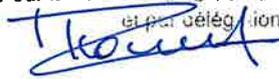
**Article 2 :**

La directrice générale des services de l'Université est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 20 septembre 2024

La Présidente de Sorbonne Université

Pour la Présidente de Sorbonne Université  
et par délégation



Nathalie DRACH-TEMAM

Florence HOUSSET  
Directrice générale des services

